

**Recueil des actes de la séance du conseil municipal,
du mardi 05 juillet 2022 à la mairie à 19h30**

Les conseillers municipaux ont délibéré favorablement pour :

- L'Admission en non-valeurs de créances restant à recouvrer
- L'Actualisation du prix du repas de la cantine à compter du 01/09/2022
- La Régularisation de la part communale de la Mutuelle Mutame d'un agent sous forme de participation forfaitaire et non de pourcentage
- Demander une subvention à la « Sauvegarde de l'Art Français » pour la « toiture » et la « maçonnerie » de l'Eglise – en Fonctionnement
- Demander la modification initiale de la subvention « Drac »
 - o En partie fonctionnement pour rajouter le devis de la toiture et le devis du Vitrail.
 - o En partie investissement suppression du devis de toiture
- Signer une convention avec la CCPHB de mise à disposition du service declaloc' pour une meilleure gestion des « Meublés de tourisme,

COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 8
- POUVOIRS : 2
- ABSENTS : 7
- VOTANTS : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 30/06/2022 – Numéro 2022-07-01

L'an deux mille VINGT-DEUX, le CINQ JUIN à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint, FERON Cécile 3^{ème} adjoint,
Conseillers municipaux : BESLON Anne-marie, OPSOMER Blandine, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : AUBIN Jean-Claude, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, MERIEULT Sophie, ROGER Pascal,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations : AUBIN Jean-Claude a donné pouvoir à Daniel Vachon
BOULLY Grégory a donné procuration à Muriel Mulot

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

Objet de la Délibération : Admission en non-valeurs liste 2022

Madame Mulot, Adjointe au Maire,

Explique que le comptable a demandé d'admettre en non-valeur une liste de créances qui paraissent irrécouvrables. Pour autant, l'admission en non-valeur n'éteint pas le rapport de droit existant entre la collectivité et son débiteur. Elle ne fera pas obstacle à un recouvrement ultérieur.

La liste d'un montant total de 264.98€ présente 6 pièces (restaurant scolaire et location salle polyvalente

Les conseillers municipaux, à l'unanimité (10 pour, 0 contre, 0 abstentions)
Acceptent de passer en non-valeur la liste d'un montant total de 264.98€

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification
Le 06/07/2022

A **Gonneville-sur-Honfleur**, le 05/07/2022
Le Maire – Christian MINOT

L'Adjointe
Muriel MULOT

COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 8
- POUVOIRS : 2
- ABSENTS : 7
- VOTANTS : 10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 30/06/2022 – Numéro 2022-07-02**

L'an deux mille VINGT-DEUX, le CINQ JUIN à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint, FERON Cécile 3^{ème} adjoint,
Conseillers municipaux : BESLON Anne-marie, OPSOMER Blandine, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : AUBIN Jean-Claude, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, MERIEULT Sophie, ROGER Pascal,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations : AUBIN Jean-Claude a donné pouvoir à Daniel Vachon
BOULLY Grégory a donné procuration à Muriel Mulot

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

Objet de la Délibération : Actualisation du prix du repas au restaurant scolaire à partir du 1^{er} septembre 2022 -

AUGMENTATION DU PRIX DU REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE A PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021 - 3.80 € pour les enfants, 4.34 € pour les adultes

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la précédente délibération en date du 6 juillet 2021

VU l'augmentation du prix du repas de Convivio

DECIDE après en avoir délibéré, à l'unanimité (10 pour, 0 contre, 0 abstentions)

D'appliquer l'augmentation du prix du repas de Convivio et de porter le prix du repas au restaurant scolaire à 4.34€ pour les adultes ; 3.80 € pour les enfants et avec un tarif dégressif pour les familles Gonnevillaises à partir du 2nd enfant.

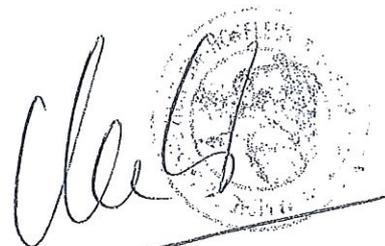
- 2 enfants = 3.47 €**
- 3 enfants = 3.17 €**
- 4 enfants = 2.67 €**

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification
Le 06/07/2022

A Gonneville-sur-Honfleur, le 05/07/2022
Le Maire – Christian MINOT



L'Adjointe
Muriel MULOT

COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 8
- POUVOIRS : 2
- ABSENTS : 7
- VOTANTS : 10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 30/06/2022 – Numéro 2022-07-03**

L'an deux mille VINGT-DEUX, le CINQ JUIN à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaients présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint, FERON Cécile 3^{ème} adjoint,
Conseillers municipaux : BESLON Anne-marie, OPSOMER Blandine, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : AUBIN Jean-Claude, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, MERIEULT Sophie, ROGER Pascal,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations : AUBIN Jean-Claude a donné pouvoir à Daniel Vachon
BOULLY Grégory a donné procuration à Muriel Mulot

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

Objet de la Délibération : Régularisation de la participation employeur à la mutuelle Mutame

Madame Mulot, adjointe au Maire,

Explique qu'il convient de régulariser la participation employeur à la mutuelle Mutame sous forme de forfait et non pas de pourcentage comme c'est le cas actuellement

Propose de participer, en fonction du contrat souscrit par l'agent auprès de la mutuelle, à hauteur de
20€ pour l'agent

5€ complémentaire pour le conjoint

5€ complémentaire par enfant

Le conseil municipal, à l'unanimité (10 pour, 0 contre, 0 abstentions)

Approuve les montants de participation proposés

Dit que la régularisation s'appliquera à partir de la paie du mois de juillet

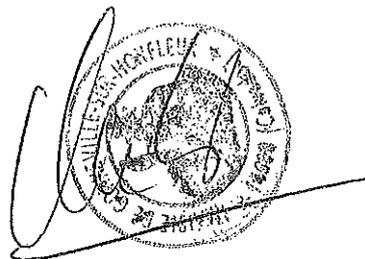
FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification
Le 06/07/2022

A Gonneville-sur-Honfleur, le 05/07/2022

Le Maire – Christian MINOT



L'Adjointe
Muriel MULOT

COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 8
- POUVOIRS : 2
- ABSENTS : 7
- VOTANTS : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 30/06/2022 – Numéro 2022-07-04

L'an deux mille VINGT-DEUX, le CINQ JUIN à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint, FERON Cécile 3^{ème} adjoint,
Conseillers municipaux : BESLON Anne-marie, OPSOMER Blandine, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : AUBIN Jean-Claude, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, MERIEULT Sophie, ROGER Pascal,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations : AUBIN Jean-Claude a donné pouvoir à Daniel Vachon
BOULLY Grégory a donné procuration à Muriel Mulot

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

Objet de la Délibération : Demande de subvention auprès de la « sauvegarde de l'Art Français » pour les travaux de « toiture » et « maçonnerie »

Monsieur le Maire,

Explique que le projet de réhabilitation de notre église, remplit les conditions pour solliciter une subvention de auprès de la « sauvegarde de l'Art Français » pour les travaux de « toiture » et « maçonnerie »

Le conseil municipal, à l'unanimité

Sollicite une subvention auprès de la « sauvegarde de l'Art Français » pour les travaux

- de « toiture » dont le devis s'élève à 5 845€HT
- de « maçonnerie » dont le devis s'élève à 36320 €HT

Soit un total de 42 165€HT

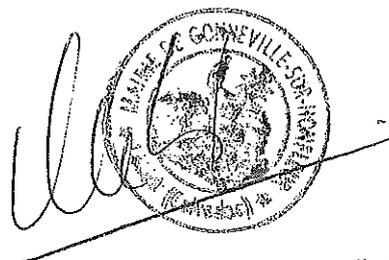
Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

A Gonneville-sur-Honfleur, le 05/07/2022
Le Maire – Christian MINOT

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification
Le 06/07/2022



L'Adjointe
Muriel MULOT

COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 8
- POUVOIRS : 2
- ABSENTS : 7
- VOTANTS : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 30/06/2022 – Numéro 2022-07-05

L'an deux mille VINGT-DEUX, le CINQ JUIN à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint, FERON Cécile 3^{ème} adjoint,
Conseillers municipaux : BESLON Anne-marie, OPSOMER Blandine, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,
Absents excusés : AUBIN Jean-Claude, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, MERIEULT Sophie, ROGER Pascal,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations : AUBIN Jean-Claude a donné pouvoir à Daniel Vachon
BOULLY Grégory a donné procuration à Muriel Mulot

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

Objet de la Délibération :

Demande de subvention auprès de la « Drac » pour les travaux de Fonctionnement

Monsieur le Maire, explique qu'il est nécessaire de modifier le dossier initial afin de rajouter la réparation du vitrail

Le conseil municipal, à l'unanimité (11 pour, 0 contre, 0 abstention)

Vu la délibération du conseil municipal en date du 3/05/2022

Sollicite auprès de la DRAC une subvention pour les travaux de **FONCTIONNEMENT**

Dont le montant total des devis s'élève à 22 959.80 € HT

Travaux paratonnerre :	6 564.80 € HT
Travaux beffrois	5 635 € HT
Toiture	5 845 € HT
Vitrail	4 915 € HT

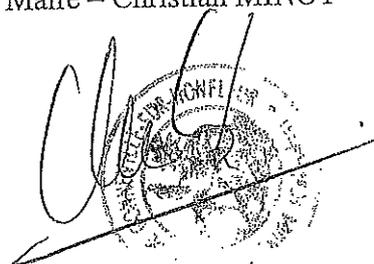
Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification
Le 06/07/2022

A **Gonneville-sur-Honfleur**, le 05/07/2022
Le Maire – Christian MINOT



L'Adjointe
Muriel MULOT

COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 8
- POUVOIRS : 2
- ABSENTS : 7
- VOTANTS : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 30/06/2022 – Numéro 2022-07-05

L'an deux mille VINGT-DEUX, le CINQ JUIN à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulo 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint, FERON Cécile 3^{ème} adjoint,
Conseillers municipaux : BESLON Anne-marie, OPSOMER Blandine, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : AUBIN Jean-Claude, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, MERIEULT Sophie, ROGER Pascal,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations : AUBIN Jean-Claude a donné pouvoir à Daniel Vachon
BOULLY Grégory a donné procuration à Muriel Mulo

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulo

Objet de la Délibération : Demande de subvention auprès de la « Drac » pour les travaux d'Investissement – programme 2023

Monsieur le Maire, explique qu'il est nécessaire de modifier le dossier initial

Le conseil municipal, à l'unanimité (11 pour, 0 contre, 0 abstention)

Vu la délibération du conseil municipal en date du 8/03/2022 (incluant la toiture portée en fonctionnement) annulée et remplacée par délibération du conseil municipal en date du 5/07/2022 (suppression de la toiture)

Sollicite auprès de la DRAC une subvention pour les travaux en **INVESTISSEMENT** pour le programme 2023 d'un montant total de devis de **62 664.54 € HT**

Maçonnerie extérieure (36 320 € HT)
Chauffage (7 192.70 € HT)
Électricité et éclairage (4 474.20 € HT)
Plafonds (13 227.64 € HT)
Architecte chauffage (1 450 € HT)

Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

A Gonneville-sur-Honfleur, le 05/07/2022

Le Maire – Christian MINOT

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification
Le 06/07/2022



L'Adjointe
Muriel MULO 1^{er}

COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 8
- POUVOIRS : 2
- ABSENTS : 7
- VOTANTS : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 30/06/2022 – Numéro 2022-07-07

L'an deux mille VINGT-DEUX, le CINQ JUIN à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint, FERON Cécile 3^{ème} adjoint,
Conseillers municipaux : BESLON Anne-marie, OPSOMER Blandine, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,
Absents excusés : AUBIN Jean-Claude, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, MERIEULT Sophie, ROGER Pascal,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations : AUBIN Jean-Claude a donné pouvoir à Daniel Vachon
BOULLY Grégory a donné procuration à Muriel Mulot

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

Objet de la Délibération : « Meublés de tourisme », signature d'une convention avec la CCPHB pour la mise à disposition du service DECLALOC'

Monsieur le Maire, explique qu'une meilleure gestion des « meublés de tourisme » est nécessaire et qu'il convient de signer une convention avec la CCPHB pour une mise à disposition du service DECLALOC'

Le conseil municipal, à l'unanimité

Considérant qu'une meilleure gestion des « meublés de tourisme » est nécessaire

Accepte la mise à disposition gratuite du service DECLALOC'

Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

A Gonneville-sur-Honfleur, le 05/07/2022
Le Maire – Christian MINOT

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification
Le 06/07/2022

